

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 20/05/2020

COVID-19 – MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Retour sur un chantier exemplaire

Le maintien de l'activité économique constitue une préoccupation majeure pendant la crise sanitaire.

Commencé dans les premiers jours du confinement, dans un contexte de déploiement des premiers plans de continuité des entreprises, de fermeture des déchetteries et de certains fournisseurs de matières premières, le chantier pour la création d'un centre d'hébergement pour personnes vulnérables à Cantin illustre l'engagement et la capacité des acteurs publics et privés à conduire des travaux dans un délai rapide (5 semaines) et ainsi assurer la continuité de l'activité économique locale.

Ces travaux ont consisté à réhabiliter deux bâtiments, constitués de 87 chambres individuelles de 9m2, ainsi que leurs espaces communs, répartis sur 6 étages appartenant à l'AFPA, pour y héberger des personnes vulnérables et les protéger du Covid-19.

Une maîtrise d'ouvrage coordonnée pour soutenir les entreprises

La réussite de ce chantier a reposé sur une constante coordination entre les services de l'État, le maître d'ouvrage (la préfecture du Nord), l'AFPA et l'association COALLIA, autour des principes suivants :

- une prospection directe des entreprises partenaires habituelles des marchés de l'État ou déjà identifiées lors de sourcing précédents ;
- une présence sur le terrain pour la conduite de chantier et l'application des mesures sanitaires ;
- un paiement accéléré des entreprises.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél: 03 20 30 52 50

Mél: pref-communication@nord.gouv.fr

nord.gouv.fr hauts-de-france.gouv.fr





12-14, rue Jean sans Peur CS 20003 59 039 LILLE Cedex



Une mobilisation des entreprises dans le respect des conditions sanitaires

La réalisation de ce chantier a également reposé sur une approche partenariale entre les différents intervenants permettant d'assurer une protection efficace de chacun, sur la base notamment des recommandations du guide de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

La configuration du site et de ses abords et le fait que celui-ci soit libre de toute occupation ont facilité la mise en œuvre des bonnes pratiques préconisées, en évitant la co-activité, en décalant les temps de pause, et en mettant à disposition des entreprises un accès à une salle de pause et à des sanitaires. Par ailleurs, la nomination d'un référent maîtrise d'ouvrage dédié a sécurisé ce chantier.

L'implication des 6 entreprises de second œuvre (désamiantage, plomberie-sanitaires, mise en sécurité électrique et menuiseries), pilotées par le coordonnateur de sécurité et protection de la santé (CSPS), a permis de maintenir la continuité de l'activité économique.

L'exemple du chantier de Cantin illustre ainsi la capacité à mettre en place, dans des conditions sanitaires exceptionnelles, un mode de fonctionnement réactif et efficace.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, tient à remercier les entreprises et l'ensemble des acteurs pour leur implication soutenue, qui assurent pendant cette période de crise sanitaire, tout en continuant à s'adapter, le maintien de l'activité économique.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél: 03 20 30 52 50

Mél: pref-communication@nord.gouv.fr

prefetnord



